



**SAISON 2022/2023**

**COMITE DIRECTEUR**

## PV REUNION N°2 du 20 JUILLET 2022

### Réunion en visioconférence

**Présents :** DUPREZ Philippe, FLOCHON Philippe, MAUBEY Alain, MONIOTTE Michel, MONNOT Jean Louis, MYOTTE MOUILLER Elodie, PATENAT Éric, SORNAY Michel, THABARD Nicolas.

**Excusés :** ANGNONIN Emmanuel, ANTHONIOZ Patrice, BANDERIER Jacky, CONVERSET Antoine, EL OUAZZANI Mohamed, JACQUES Denis, LUCAS Mickael, VINCENT Didier

### **1. Condoléances**

Le comité Directeur a une pensée émue pour Guy FUMEY, président fondateur du District et adresse ses condoléances à sa famille.

Condoléances à la famille de Michel BALLAND, ancien arbitre de District et ancien Président de Pont de Poitte.

### **2. VALIDATION GROUPES SENIORS D1 ET D2**

Le Comité Directeur prend connaissance des propositions de groupes D1 et D2 faites par la commission sportive et après analyse, valide les groupes suivants :

<b>Départemental 1</b>	
Dole/Crissey 1	
Haut Jura 1	↓
Jura Lacs 2	
Jura Nord 1	↑
Jura Stad 1	↓
La Joux 2	
Macornay 1	↑
Montmorot 1	
Rochefort 1	↓
Sud Revermont 1	↓
Triangle d'Or 2	
Trois Monts 1	

<b>Départemental 2_ – Poule A</b>	
Arcade Pays Lunetier 2	↑
Brenne Orain 1	
Champagnole 3	↑
Crotenay/C. Ain 1	
Grandvaux 1 (ex. Chaux Dombief)	
Jura Lacs 3	
Lons RC 3	
Petite Montagne 1	
Pont de Pyle 1	
Saint Maur 1	
Sirod 1	↓
Vaux les Saint Claude 1	↓

<b>Départemental 2 – Poule B</b>	
Aiglepierre 1	↓
Bresse Jura 3	
Coteaux Seille 2	
Foucherans 1	↓
Gevry 1	↑
Jura Stad 2	
Mont S/Vaudrey 2	
Mouchard/Arc 1	
Plaine 39 1	
Pleure 1	
Poligny/Grimont 2	
Rochefort 2	



### **3. Validation groupes JEUNES**

#### **a. U18 D1**

Le Comité Directeur prend connaissance

- De la proposition de groupe faite par la Commission des Jeunes
- De l'accord du Groupement GJ CŒUR DU JURA reçu le 19/07 au secrétariat.

En Conséquence, le Comité Directeur après analyse, valide le groupe suivant :

- BRESSE JURA
- JURA DOLOIS
- DOLE S3 ACADEMY (si échéancier de paiement respecté) ou COTEAUX DE SEILLE
- ARCADE FOOT
- JURA SUD FOOT
- MONT SOUS VAUDREY
- JURA LACS
- GJ CŒUR DU JURA

#### **b. U15 D1**

Le Comité Directeur prend connaissance

- De la proposition de groupe faite par la Commission des Jeunes
- De l'accord du club d'Arcade reçu le 19/07 au secrétariat.

En Conséquence, le Comité Directeur après analyse, valide le groupe suivant :

- JURA STAD
- ANGILLON
- BRESSE JURA
- DOLE S3 (si échéancier de paiement respecté) OU GJ CŒUR DU JURA
- LONS RC
- MONT SOUS VAUDREY
- JURA LACS
- ARCADE

#### **c. U13 D1**

Le Comité Directeur prend connaissance de la proposition de groupe faite par la Commission des Jeunes et après analyse la valide :

- JURA STAD
- ANGILLON
- BRESSE JURA
- JURA DOLOIS
- LONS RC
- JURA SUD FOOT
- CHAMPAGNOLE
- JURA LACS



#### **4. Validation Groupes Seniors F D1**

Le Comité Directeur prend connaissance des engagements et après analyse, valide le groupe suivant :

- BRESSE JURA
- LONS RC 2
- MONT SOUS VAUDREY
- MONTMOROT
- NEY / CHAMPAGNOLE
- SEPTMONCEL
- TRIANGLE D'OR

Le groupe pourra être complété à 8 équipes si une nouvelle candidature est acceptée par le Comité Directeur

Rappel : Dans l'établissement des calendriers, la D1F est prioritaire aux divisions D3 et D4 Seniors G.

#### **5. Règlement des ententes**

Le Comité Directeur apporte les précisions suivantes dans le règlement des ententes :

Voir le règlement complet en annexe

##### *1 : Dispositions communes*

... **A titre transitoire, toute entente engagée en championnat de Ligue pour la saison 2020 / 2021 pourra, si elle est renouvelée, continuer d'évoluer en championnat de Ligue. Une fois cette entente arrivée à échéance, il sera fait application de la règle prévue au paragraphe précédent.**

##### *2. Dispositions spécifiques à l'équipe de jeunes en entente*

La création d'une équipe en entente est possible dans toutes les catégories de jeunes.

**SAISON 2021-2022 Une équipe de jeunes en entente peut participer à l'ensemble des compétitions de District (selon le règlement de District ou de Ligue), sans possibilité d'accéder aux compétitions de Ligue.**

##### *A) Dispositions particulières au District du Jura*

###### **1. Niveaux de pratique en entente**

###### **1.1 Compétitions Seniors**

**Les équipes en entente sont admises à pratiquer en D3, D4 et D5.**

**Deux équipes en entente entre deux mêmes clubs sont possibles dans les catégories citées ci-dessus.**

###### **3. Nombre d'équipes en entente autorisées par club et par catégorie**

###### **3.1 Hiérarchie des équipes**

**Si plusieurs équipes sont en entente entre deux ou trois clubs, les équipes en entente doivent être hiérarchisées**

**Exemple : Club A équipe 1 en entente avec Club B équipe 1**

**Club B équipe 2 en entente avec Club A équipe 2**

###### **7. Procédure de demande et validation d'une entente**

**7.1 Les clubs adressent leur demande (une demande par catégorie) au Secrétariat du District à l'aide du formulaire en annexe**

**7.2 Le club saisit sa demande dans FootClubs menu Vie des Clubs**

**7.3 La commission compétente analyse la demande et propose au Comité Directeur la demande pour décision définitive**



7.4 Le Secrétariat transmet aux clubs la décision du Comité Directeur

7.5 Le représentant du club support enregistre et/ou engage l'équipe en entente dans Footclubs

## **6. Questions diverses**

### **a. Foot féminin**

- Michel SORNAY présente une étude qu'il a menée par rapport aux effectifs féminins de la saison précédente. Une réflexion est à mener avec les clubs pour le critérium U18F à 8.  
Une réunion avec les clubs, aura lieu le 28 Juillet au District

### **b. Indemnités de déplacements bénévoles**

Le Comité Directeur demande à la Commission des Finances de bien vouloir travailler le sujet et de lui faire des propositions.

### **c. Ressources humaines**

David PARIS quittera son poste le 22 Juillet. Le Comité Directeur le remercie pour son travail pendant ses années de présence et lui souhaite une bonne continuation.

Michel SORNAY a reçu un candidat en apprentissage BPJEPS APT et un candidat en apprentissage Management/Marketing.

**Le Président, Michel SORNAY**

**Le Secrétaire Général, Nicolas THABARD**